

Eco-Soir retient du travail de M. Jaumain que si les provisions techniques ont progressé dans leur ensemble de 6 pc, les fonds propres des compagnies stagnent aux alentours de 13 pc, illustrant la baisse de rentabilité du secteur.

La situation demeure rassurante pour l'assuré dans la mesure où l'ensemble des compagnies a investi près de la moitié des placements en obligations, et, en particulier, les fonds d'Etat, soit beaucoup plus que les 15 pc requis. Mais cela signifie aussi, remarque le journaliste, que les compagnies d'assurance détiennent entre leurs mains un dixième de la dette publique.

Eco-Soir est frappé par le recul dans la rubrique «placements» des crédits hypothécaires à 17 pc et par la croissance des «immobilisations financières» qui traduit le mouvement de concentration des compagnies, d'une part, et de l'influence croissante des compagnies dans d'autres branches d'activité, d'autre part.

Les comptes des résultats font apparaître qu'en dépit de la progression de 6,1 pc du chiffre d'affaires, les «primes et autres produits techniques» sont loin de couvrir les charges opérationnelles qui s'élevaient en 1992 à 563 milliards de F. En y ajoutant les produits financiers et les plus-values, le secteur est parvenu en 92 à atteindre un bénéfice global de 12,6 milliards de F, ce qui ne peut occulter que 86 compagnies opérant en Belgique ont clôturé cet exercice dans le rouge.

La rentabilité du secteur, poursuit Charlet, dépassait à peine 5 pc, soit la moitié d'une performance qualifiée de normale dans le secteur financier. Dans ces conditions, l'assurance est contrainte d'accroître ses recettes et de comprimer ses coûts, ce qui offre peu de perspectives d'embauche mais davantage d'augmentation de primes, conclut le journal.

*Le guide «Jaumain» de l'assurance:
Eco-Soir résume l'édition 94*

Marc Charlet a réussi un remarquable exercice de vulgarisation en résumant dans Eco-Soir du 24 juin l'édition 1994 du «Guide financier de l'assurance». Grâce à cet ouvrage du professeur Christian Jaumain, écrit-il, l'assurance est la seule branche d'activité dont les données sont ainsi décortiquées pour chacune des entreprises qui le composent. Il regrette seulement la manque de transparence de certaines succursales belges de sociétés de droit étranger qui ne daignent pas déposer leurs comptes annuels auprès de la Centrale des bilans de la Banque Nationale, ce qui explique une différence de quelques milliards entre le chiffre «officiel» de l'OCA et les données retravaillées du professeur Jaumain. En 1992, le bilan global du secteur a passé le cap de 2.000 milliards de F.